

Deux classes supprimées en septembre

Deux écoles coutançaises, à Claires-Fontaines et au Pont-de-Soules, doivent perdre une classe

en septembre 2021. Les effectifs, en diminution, sont largement en dessous du seuil de maintien.

Entretien

Jean-Dominique Bourdin,

maire de Coutances.

Pourquoi ces deux fermetures ?

Dans les prévisions, sont attendus 84 élèves à Claires-Fontaines et 83 au Pont-de-Soules. Malheureusement, ces chiffres ne plaident pas pour notre cause. Nous sommes largement en dessous du seuil du maintien fixé à 100 élèves par école. On ne peut que s'incliner devant cette réalité. Les cinquièmes classes de chaque école sont donc concernées par ces fermetures.

N'étaient-elles pas déjà prévues l'an dernier ?

Ces fermetures ont déjà été envisagées en 2020, mais avaient été suspendues du fait du contexte sanitaire. Aujourd'hui, on se retrouve face à un cumul de deux années et la tendance ne s'inverse pas. La baisse des effectifs scolaires est à corrélérer avec la baisse démographique de Coutances.

Qu'a apporté la rencontre avec la directrice d'académie ?

Les maires ne sont plus en contact direct avec l'Éducation nationale. Les écoles sont de compétence communautaire. Jacky Bidot et Philippe Vaugeois, (président et vice-président en charge des affaires scolaires) ont rencontré Mme Bodin, la directrice académique du secteur de la Manche, en janvier. Ils ont fait ce qu'ils ont pu pour la défense

de ces deux classes. Un courrier commun, reprenant les éléments pour rappeler que Claires-Fontaines est un quartier prioritaire de la ville et confirmer qu'il répond bien aux critères, lui a ensuite été envoyé le 2 février. Ça n'a pas changé sa décision. Le comité technique spécial départemental (CTSD) et le conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) ont statué sur ces deux fermetures.

Quels sont les rapports avec l'enseignement privé ?

La qualité de l'enseignement, des projets d'école et l'investissement des enseignants sont de nature à faire en sorte que les jeunes parents s'orientent vers nos écoles. Mais attention, je ne veux surtout pas m'inscrire dans une guerre entre le public et le privé. Ce n'est pas du tout l'objet. Nous travaillons en très bonne intelligence avec le secteur de l'enseignement privé. Le privé a toute sa place et répond aux attentes de certains parents.

Qu'en est-il de la scolarisation à domicile ?

Même si cela reste à la marge, la scolarisation à domicile concerne plusieurs élèves. Ça s'est développé avec le Covid. Les parents ont souhaité ne pas scolariser leurs enfants à cause du contexte sanitaire. Ça a encore diminué un peu plus les effectifs et les inscriptions.

Quelles solutions apporter à cette baisse démographique ?

La réponse à la baisse démographique, comme je le dis depuis plusieurs mois, c'est de travailler sur l'attractivité de la ville et sur tout ce qui participe à cette attractivité : la qualité et le cadre de vie, l'habitat, l'offre de service. Il faut favoriser et accompagner le développement des entreprises locales pour développer l'emploi dans le but d'attirer des jeunes couples à Coutances. C'est le seul moyen que nous avons de manière pérenne d'inverser la courbe et de récupérer ainsi les effectifs scolaires qui nous manquent cruellement.

Marc ANDERSSON.

Bien qu'elle soit dans un quartier prioritaire, l'école de Claires-Fontaines devrait perdre une classe à la rentrée scolaire 2021. Ouest-France

